

ECOLE PRIMAIRE BIZANET 53 Avenue Maréchal Randon 38000 GRENOBLE Tel: 04 76 42 00 66 Courriel: ce.0382286d@ac-grenoble.fr	APEB Association des parents de l'école Bizanet Courriel : lapeb@free.fr
---	--

CONSEIL SECTION INTERNATIONALE DU 14 JANVIER 2016

Les Enseignants présents : Hervé Ranville, Directeur, Anne Divisia, CP, Christophe Fernandez, CE1, Mme Garcia CE1/CE2, Betty Charenzol, CM1, Marianne Dagneaux, CM2. Excusés : mme Lefrançois, Mme Payan, Mme Teyssier Olivier Drion, CM1/CM2, <ul style="list-style-type: none"> • Mme Montse Castanellas, enseignante de la section • Mme Eugénia Eugenia Fernández Berrocal, coordinatrice de la section espagnole de Grenoble • Mr Javier Garralon, inspecteur de l'éducation Espagnole 	Les représentants des parents présents : Représentants SI : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Amada Peñalosa, • Mr Guillaume Laget, • Mme Ileana Scharager
Autres membres présents <ul style="list-style-type: none"> • Élu de la ville de Grenoble : Claude Coutaz • Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Nanou Jourdan 	

Les parents d'élèves sont représentés par 3 délégués, élus en même temps que les représentants des classes. Ils font partie de l'association des parents de l'école Bizanet.

- Eugenia Fernandez enseignante à Europole, pour 6 ans, coordinatrice des enseignants espagnols nous a présenté Mr Javier Garralon inspecteur de l'éducation Espagnole qui a visité notre école aujourd'hui et qui assiste au conseil de ce soir.
- Mr Lorenzo, parent d'élève de la section nous a présenté une nouvelle association (des parents de la section internationale) créée par des parents qui ont des enfants tant à Bizanet qu'à Europole. Elle a vocation à organiser des activités favorables à la diffusion de la culture hispanophone et à favoriser les échanges entre les établissements et les parents.

1/ Bilan du fonctionnement en ce début d'année :

Les réunions d'information ont été tôt dans l'année ce qui a facilité l'intégration des CP dans la section.

Effectifs						
	16	21	19	19	16	94

Les effectifs limités s'expliquent au CM2 par des départs et des sauts de classe (l'année précédente) et par des défections à l'entrée au CP d'enfants qui n'ont pas pris leur place.

Pour l'année prochaine :

Les admissions :

- 20 places au CP, environ 4 /5 places possibles en CE1 compte tenu des défections et une ou deux places dans les autres niveaux (s'il y a des départs).

Les admissions en 6è :

- EUROPOLE : www.ac-grenoble.fr/cite.scolaire.internationale/
 - journée portes ouvertes : le samedi 6 février 2016 de 9 h à 12 h.
 - s'inscrire aux tests d'admission en section internationale,
 - en ligne sur le site internet de la cité scolaire internationale du 5 février au 31 mars 2016 (fermeture du serveur à minuit)
 - envoi du dossier papier avant le 5 avril 2016
 - tests d'admission : 3 et 4 mai 2016
 - communication des résultats : fin juin par la notification Affelnet
- Cité scolaire Stendhal :
 - La directrice académique souhaite rassurer les parents sur la possibilité de suivre la classe bilingue de continuité au collège Stendhal. L'admission dans la classe bilingue se fera de droit pour les élèves du secteur de collège et pour ceux ayant échoué au test d'Europole, et prioritairement pour ceux ayant suivi un cursus espagnol à l'école Bizanet.
 - Le conseil souhaite que l'accès à la bilingue soit un motif prioritaire de dérogation en tant que parcours scolaire particulier.

2/ Organisation pédagogique et vie de la section :

- Les effectifs sont assez importants pour vouloir assurer dans de bonnes conditions un enseignement de langue vivante.
- Monsieur Javier Garralon inspecteur de l'éducation Espagnole souligne l'intérêt d'un enseignant supplémentaire en espagnol. Il souhaiterait qu'une démarche dans ce sens soit faite à la direction académique.
 - Il y a en effet une certaine inégalité entre les effectifs du collège Europole avec les classes d'espagnol de 12 élèves et les 20 élèves par niveaux de l'école Bizanet.
- Les Niveaux de CE1 et de CE2 et CM1 sont dédoublés 1 fois par semaine, pour limiter les effectifs.
- Nawal l'assistante allouée à l'école par l'inspection académique, est disponible pour les projets communs

et la section, une fois les besoins couverts pour la section ordinaire, les heures restantes En SI, elle participe à un travail en ateliers (lecture, expression orale, expression écrite).

- En maternelle elle fait un travail de sensibilisation conformément aux nouveaux programmes.

Projets

- Correspondance avec les Canaries
- Projets communs avec l'ensemble des élèves
 - Nous reconduisons les journées de jeux en espagnol.
 - Montse nous a largement présenté un diaporama sur le projet commun avec Europole dédié à Cervantes y El Quijote. Des informations seront publiées sur le site de l'école et mises sur le cahier rouge dès le début du projet.
- Visite à Europole pour les élèves de CM2, préparée par les élèves de 6ème.
- Projets communs et harmonisation avec Mme Loury professeure d'espagnol à Stendhal.

Temps périscolaire :

- Une « heure du conte » en espagnol ouverte à tous les élèves est toujours proposée par Montse le premier jeudi du mois, sur le temps périscolaire, en liaison avec l'association casa Latina. Il y a 26 inscrits et 20 présents régulièrement, l'activité est accessible aux enfants du CE2 au CM2. 5 enfants qui ne sont pas de la SI suivent l'activité
- Une aide pédagogique pour les CM2 est proposée le lundi midi pendant 30 mn : Montse se tient à la disposition des élèves de CM2 pour de l'aide ponctuelle, réponse aux questions.

4/ fonctionnement de la section :

- Le cahier d'espagnol est normalement dans le cartable des élèves tous les vendredi soir, les professeurs y seront donc particulièrement attentifs et merci aux parents de les regarder et signer.
- Le Professeur est toujours à la porte de l'école le mercredi matin à 8h35 de façon à répondre aux questions des parents, et à faciliter la prise de rendez vous.

Les parents souhaiteraient qu'une rencontre systématique parent/ professeur soit organisée. Tout les participants ont convenu de l'intérêt d'organiser des rencontres systématiques. Quel est le meilleur moyen d'assurer un suivi de la scolarité en espagnol ? Les points de vue suivant se sont exprimés lors de la discussion :

1. Il est important de rappeler que tout parents qui en fait la demande est reçu en rendez-vous par le professeur d'espagnol et que l'espagnol est évoqué lors des rencontres entre les parents et le professeur des écoles de la classe.
 2. Il est évidemment difficile pour le professeur d'organiser 100 rendez vous chaque année
 3. On pourrait penser à 2 rencontres sur le scolarité espagnole (par exemple en fin de CP et début de CM2). L'équipe pédagogique va discuter de cette demande et fera une proposition.
- Certains élèves non francophones éprouvent des difficultés en français. En liaison et accords avec les familles ces élèves peuvent se voir proposer une réduction provisoire des horaires d'espagnol.

5/ Les tests d'admission pour l'entrée au CP :

Des questions sont posées :

- *Sur les documents à joindre au dossier de candidature :* les textes régissant l'admission sont ambigus : les parents peuvent alimenter le dossier mais rien n'est dit de ce qui doit être fait du dossier. La question sera posée au niveau de la direction académique qui coordonne la passation des tests.
- *Sur l'équité des tests :* Plusieurs parents ont fait connaître que leur enfant francophone étaient désavantagés : par exemple, lors de la passation par groupe de trois, une enfant francophone s'est retrouvée avec 2 élèves hispanophones.
 - Si les chiffres d'admissions de 2015/16 montrent effectivement un déséquilibre en faveur d'élèves hispanophones, ce n'est pas le cas des années précédentes où la répartition est inverse alors que les tests sont similaires.
 - Ils s'avèrent que des élèves très scolaires et qui pourraient suivre la section n'ont pas été admis. C'est à cette fin que les tests sont ouverts aussi pour les élèves des autres niveaux. En particulier cette année où plusieurs enfants de CE1 pourront être admis, (4 ou 5 places).

6/ Financement de la SI :

- La coopérative scolaire de la SI : la demande de contribution financière volontaire a été reconduite. Elle est de 4€, même montant que l'an dernier où elle avait été mise en place. Les recettes ont été moindres (289 au lieu de près de 400 l'année dernière).

7/ Questions diverses

- Le conseil, approuve la convention avec l'association de GO
- Le conseil s'informe sur les problèmes de sécurité qui résultent de la non conformité des cloisons en

verre d'un escalier : l'escalier a été sécurisé et une visite de conformité (dédiée plus généralement à cette partie de l'école est prévue pour le 25/01).